



## **HALLOWEEN est fini... Les masques tombent.**

**Du 29 Novembre au 6 Décembre 2018** l'ensemble des agents du SDIS13 devront élire leurs représentants du personnel aux différentes commissions paritaires lors des élections professionnelles.

La CGT, première organisation syndicale de France et forte de plus de 123 ans d'histoire présentera 3 listes (comité technique, CAP SPP, CAP AATS catégorie C) aux élections professionnelles du service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône.

Sans surprise ni étonnement nous constatons le dépôt d'une liste commune entre la CFTC SPA SDIS 13 et l'UNSA.

La première nommée essaie de survivre comme organisation syndicale depuis de nombreuses années au sein du SDIS13.

Leur dernière chance pour avoir leurs responsables syndicaux élus dans des instances est de s'allier avec l'UNSA toute nouvelle organisation syndicale créée dans notre établissement par l'ancien président déchu du syndicat autonome.

Pensent-ils vraiment avoir eux aussi une mise en lumière et la sympathie de notre administration en s'associant avec celui qui scande et chante le prénom d'un directeur président ?

Nous constatons sans presque commenter le dépôt de listes par le syndicat SNSPP-PATS13 inexistant au SDIS13 sauf pour valider comme les deux organisations syndicales précédemment citées des propositions de l'administration notamment celle sur le temps de travail sans avancée pour les agents (voir « lettre du secrétaire général aux syndiqués » du 20/10/2017).

**Votre organisation syndicale CGT fidèle à ses valeurs sans compromis ni soumission défendra l'intérêt des agents du SDIS13 pour un service public d'incendie et de secours de qualité.**

# **VOTEZ**

# **CGT SDIS13**